Informations de base	
2020/0358(COD)	Procédure terminée
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	
Exonération temporaire des règles d'utilisation des créneaux horaires dans les aéroports de la Communauté en raison de la pandémie de COVID-19	
Subject	
3.20.01 Transport aérien de personnes et frêt 3.20.01.01 Sécurité aérienne	
Priorités législatives	
La réponse de l'UE face à la pandémie de Covid-19	

## Acte final

Règlement 2021/0250 JO L 058 19.02.2021, p. 0001